

Friauville sur la petite toile

DÉPARTEMENT
DE MEURTHE-&-MOSELLE

n° 30 - novembre 2012

MAIRIE
DE
Friauville

L'information

Réunion au "verger"

Découvrez le nouveau
site du village sur
<http://www.friauville.fr/>

2, rue de l'Eglise
54800 Friauville
Tél : 03.82.33.00.12
Fax : 03.82.33.48.20
Mail : mairie.friauville@wanadoo.fr

En la présence de
Mathieu Husson du CAUE,
Claude Navrot de la LPO,
Olivier Miclo de la CCJ,
toutes les compétences
environnementales étaient
réunies au verger, partie
intégrante du chemin de
découverte à venir.



Le comité cantonal du Souvenir Français,
présidé par Pierre Gosso, s'est réuni cette année à Friauville.



Son objectif :
Rassembler, Transmettre et Entretenir le patrimoine de mémoire.

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique



Zumba **Friauville en Mouvement** Pétanque !



L'essentiel du conseil municipal du 26 Octobre 2012

***Rapport d'activité 2011 CCJ :** Chaque conseiller municipal a reçu il y a 15 jours copie du rapport d'activité 2011 de la CCJ. Si ce rapport est épais, c'est qu'il y a bon nombre de sujets et de dossiers traités par notre communauté de communes. La lecture des grands points développés dans le rapport, CIAS, CLSH, Opération vergers et haies, Culture, Aquapôle..., a permis une discussion enrichissante. En conclusion : une communauté de communes sert à faire à plusieurs ce que seul on ne pourrait pas !

Les différents échanges nous ont amené aussi à discuter du transfert de l'école de musique et du service jeunesse, proposé par la commune de Jarny à la CCJ.

Le premier vote en conseil communautaire a donné une majorité en faveur du transfert (60% POUR) ; Suite aux débats en commune, il semblerait que 18 communes sur 24 se prononcent CONTRE (soit 75% des communes opposées au transfert dans les conditions proposées). Ce deuxième vote sans ambiguïté peut nous interroger sur la bonne représentativité des communes au sein du conseil communautaire.

Même si quelques élus communautaires tentent encore d'orienter le débat pour opposer ruraux et urbains, ici il n'est question que de la compétence musique à travers le bon fonctionnement d'une école intercommunale de musique.

Le Maire rappelle qu'il se tient à disposition de toute personne qui souhaiterait échanger sur ce sujet.

***Suite à la demande écrite du club handibasket de Jarny,** le conseil municipal a validé à l'unanimité l'octroi d'une aide de 50 €. Nous leurs souhaitons une très bonne saison et la pleine réussite dans tout ce qu'ils entreprendront.

***Le logement communal** vient de changer de locataire au 1^{er} novembre. Profitant du logement vide, trois pièces ont été rénovées. L'entreprise MC peinture déco a été retenue pour le remplacement des revêtements de sol pour 1747,15 € TTC.

***Dossier « chemin de découverte » :**

- des demandes de subvention ont été déposées auprès du conseil général, du conseil régional, du ministère de l'intérieur et de l'Europe.

- le tracé du chemin de découverte n'empruntera que des chemins ruraux ou en passe de le devenir ; et traversera la RD 15 à deux reprises. Le conseil municipal en a profité pour approuver la carte des chemins ruraux du ban communal et valide à l'unanimité que tous ces chemins demeurent propriété communale.

***Dossier « achat grange » :** Rendez-vous sera pris prochainement chez le notaire. Les demandes de subventions seront adressées aux différents financeurs potentiels.

***A la demande de la commission travaux,** un marquage axial rue de la Vignotte vient d'être réalisé. Celui-ci permet à chacun de rester du bon côté de la voie et de prévenir tout accident.

***Deux stagiaires en espaces verts,** sont actuellement sous la responsabilité de Jean-François Rousseau. Il s'agira pour eux de découvrir les missions d'un agent polyvalent en commune et de travailler sur le projet de requalification du verger communal. Pour cela, une réunion sur le terrain, a été organisée en présence du paysagiste du CAUE, du représentant de la LPO et du Chargé de mission de la CCJ. Chacun a pu apporter ses conseils et recommandations.

***Par le biais de l'opération « Bulbes »,** Friaucelle association a tenu à offrir à la commune un lot de plantation pour le printemps prochain. Merci de cette sympathique attention.

*** Allocation de chauffage :** L'opération est reconduite cette année. Une somme de 70€ est attribuée aux personnes non imposables de plus de 65 ans. Veuillez en faire la demande au secrétariat de mairie, muni d'un RIB et de l'avis de non imposition.

A VOS AGENDAS :

- le 11 Novembre : dépôt de gerbe au monument aux morts à 11h00
- le 8 décembre : Saint Nicolas défile dans les rues de Friaucelle
- le 9 décembre : repas des anciens
- le 5 janvier 2013 : les vœux du Maire et l'accueil des nouveaux arrivants.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 25 janvier 2013 à 20h00